



Parti vert libéral suisse

## Communiqué de presse

Sujet	Loi sur l'alcool
Pour tout renseignement	Thomas Maier, Conseiller national, tél. +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, E-mail <a href="mailto:suisse@vertliberaux.ch">suisse@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vertliberaux.ch">www.vertliberaux.ch</a>
Date	10 septembre

Loi sur l'alcool : Les Vert libéraux refusent tant l'interdiction de vente et de remise d'alcool durant la nuit que l'imposition du rendement

**Les Vert libéraux n'acceptent l'entrée en matière sur la révision totale de la loi sur l'alcool qu'avec quelques réserves. Ils saluent certes la simplification et la diminution des charges administratives comme éléments positifs de la révision. Les Vert libéraux refusent cependant des mesures paternalistes et non ciblées de protection des adolescents tels que l'interdiction de vente et de remise d'alcool durant la nuit. Ils s'opposent fermement à l'imposition fiscale du rendement- une mesure très protectionniste. Ce système fiscal parfaitement arbitraire et bureaucratique entraînerait de fortes distorsions du marché et contrevient en outre clairement au principe de l'imposition selon la capacité économique. Pour pouvoir accepter la loi, les Vert libéraux exigent de miser davantage sur la responsabilité individuelle et de supprimer les dispositions anti-marché.**

Les Vert libéraux saluent les nombreuses simplifications que la révision totale de la loi sur l'alcool se fixe pour objectif. Le nombre d'assujettis sera considérablement abaissé, avec à la clé une économie de coûts administratifs. En outre, la Confédération abandonne enfin des monopoles qui remontent à des temps anciens. La création d'une base légale pour les achats test fait également sens.

Par contre, l'interdiction de vendre de l'alcool est une mesure paternaliste inutile qui affecterait de nombreux adultes capables de gérer leur consommation d'alcool. De plus, les adolescents pourront contourner sans problème cette interdiction, en s'approvisionnant plus tôt dans la soirée. Les Vert libéraux refusent également l'interdiction de remettre de l'alcool durant la nuit, car il est impossible de contrôler efficacement l'application de la clause. Les Vert libéraux ont tout de même réussi au sein de la Commission à faire supprimer le prix minimal voulu par le Conseil des Etats. En effet, cette mesure ne ferait qu'améliorer les marges de bénéfice des détaillants.

### **Imposition fiscale du rendement : une absurdité**

Les Vert libéraux s'opposent de toutes leurs forces à l'imposition fiscale du rendement – une mesure protectionniste introduite par le lobby paysan pour soutenir les distilleries suisses et les arbres fruitiers à hautes tiges. Cette imposition fiscale du rendement n'imposerait pas la quantité d'alcool effectivement produite, mais introduit un système compliqué et arbitraire. Une « logique » vraiment étrange : plus on peut extraire d'alcool d'un fruit, plus le taux d'imposition sur les spiritueux serait bas ! Les multiples taux d'imposition (parfois même dégressifs !) d'une imposition du rendement sont une hérésie économique et bureaucratique et vont à l'encontre du principe de l'imposition selon la capacité économique. Au final, une telle imposition du rendement pourrait se retourner contre l'agriculture suisse, car de nombreuses distilleries ne recourraient plus aux fruits indigènes, mais importeraient des fruits étrangers avec un potentiel de rendement plus élevé, afin d'encaisser le « sur-rendement » exempt d'impôts. En outre, du point de vue écologique, les paiements directs sont plus efficaces pour promouvoir les arbres fruitiers à hautes tiges. Malheureusement, les milieux paysans refusent ce système.